Acte Certifié exécutoire

Envoi: 14/11/2011

Réception par le Prefet : 14/11/2011

Publication : 1 6 1894, 2811



Conseil Général **Haut-Rhin**

Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS Chef du Service Administratif de l'Assemblée

N° CP-2011-11-9-1 Séance du mercredi 9 novembre 2011

LES MOYENS D'INTERVENTION EN FAVEUR DU SPORT L'AIDE AUX TITULAIRES DU BAFA/BAFD

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général du 8 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 – Les moyens d'intervention en faveur du sport, rapport N° CG 2010 4-9-1,
- VU la délibération N° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide l'attribution des subventions suivantes:
- 2 400 C aux titulaires du BAFA-BAFD figurant sur la liste ci-annexée.
- Précise que cette dépense, correspondant à un engagement financier de 2 400 € sera imputée au Budget départemental 2011 de la manière suivante:

RUBRIQUES	BAFA
Programme	E632 A
Code	2556
Imputation	65-30-6513
Montant	2 400,00 €

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Gent
et par défégation,
le 1° Vicé-Président

Rómy WITH

Adopté voix contre abstentions